

Mémoire présenté par Jad Haeffely

Bonjour, j'aimerais d'abord vous dire à quel point je suis heureux que le gouvernement ait mis sur pied un comité consacré à la réforme électorale. Lorsque j'étais un électeur plus jeune, la grande majorité de mes amis et moi-même étions plutôt indifférents face au système électorale actuel. Je viens de terminer la lecture de vos deux documents d'information et j'aimerais suggérer une approche différente en ce qui a trait à la réforme du système électorale actuel. Avant de vous présenter le type de système que j'ai imaginé, je dois vous faire savoir que je n'ai pas d'antécédents en politique ni en statistique. Je ne suis qu'un Canadien qui apprécie l'efficacité des choses dans la vie.

Continuer à utiliser la méthode du scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT), afin que le lien géographique entre les électeurs et les députés soit préservé. Je crois que ce point est important pour la majorité des Canadiens.

1) Mettre en œuvre un scrutin de liste fermée composée de 10 candidats de chaque parti, au cas où l'augmentation du nombre de sièges serait exigée au Parlement.

Mettre en œuvre un mode de représentation proportionnelle à la Chambre des communes. Voici un exemple tiré de la dernière élection, où j'ai modifié la valeur quantitative réelle du vote de chaque candidat, en fonction du pourcentage de voix qu'ils ont obtenu.

% des voix du parti	Nombre de	Rajustements	Total des
PLC 39,5 %	184		184
PC 31,9 %	99		99
NPD 19,7 %	44		44
BQ 4,7 %	10		10
PVC 3,5 %	1	+3*	4

*Théoriquement, une seule personne ne peut représenter plus de 1 % de la population canadienne.

Nouveau total de sièges à la Chambre = 341 = 341 voix

Droits de vote réels = total des sièges à la Chambre x % des voix / **divisé par** Total des sièges remportés

% des voix du parti	Total des sièges	Droits de vote réels par député à la Chambre
PLC 39,5%	184	$341 \times 0,395 / 185 = 0,728$
PC 31,9 %	99	$341 \times 0,319 / 99 = 1,10$
NPD 19,7 %	44	$341 \times 0,197 / 44 = 1,53$
BQ 4,7 %	10	$341 \times 0,047 / 10 = 1,60$
PVC 3,5 %	4	$341 \times 0,035 / 4 = 2,98$

Donc prenons l'exemple des 184 candidats libéraux élus, ayant obtenu la majorité des voix et qui représentent leurs 184 circonscriptions. À la Chambre des communes, leur nombre total de voix

ne correspond qu'au pourcentage que représente leur parti par rapport aux intentions de vote de l'ensemble des électeurs. Je crois que de cette façon, nous pouvons mettre en œuvre un mode de représentation proportionnelle très simplement, sans avoir à augmenter les coûts de nouveaux candidats élus ou introduire de nouvelles méthodes compliquées.

Voir les autres points suivants concernant la réforme électorale au Canada.

- 1) Nous attendons toujours de constater des progrès notables dans la réforme du Sénat, car en réalité ce milieu dispose de nombreux pouvoirs, sans toutefois les avoir utilisés ces dernières années pour servir les intérêts des Canadiens. L'abolition du Sénat pourrait toutefois recréer les problèmes que le Sénat est censé prévenir, mais je crois qu'un comité chargé d'examiner la réforme du Sénat devrait être mis sur pied afin d'établir un meilleur processus électoral et une meilleure méthode de sélection, et de réévaluer le rôle du Sénat.
- 2) Abaisser l'âge du vote à 16 ans. Non pour ancrer l'habitude de voter chez les jeunes électeurs, mais pour faire naître une passion et le désir chez les jeunes de faire entendre leurs opinions sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas dans notre système politique. En ce qui a trait à la maturité et si les jeunes électeurs sont suffisamment informés, je dirais que les jeunes de 16 ans peuvent être aussi informés, sinon plus, sur les partis politiques et le système électoral que la population plus âgée.
- 3) Je dis un non catégorique au vote obligatoire, quoique je ne croie pas que vous envisagiez cette option.
- 4) Vous devriez certainement considérer le vote en ligne, ainsi que les sondages et les référendums en ligne. Si ce n'est pour accroître la participation au scrutin, ce serait pour réduire les coûts assumés par les contribuables.

Merci. Jad
Haeffely